

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Apport de la recherche militaire sur le domaine civil

L'informatique et la micro-électronique ne sont pas les seuls domaines ayant bénéficié de la «manne militaire». Les recherches en systèmes de communication en ont également tiré profit. Dans les années 70, le GPS a été créé pour l'US Air Force; ses applications civiles remontent à 1983 et, aujourd'hui, le marché militaire ne représente que 5% du marché global qui a passé de 510 millions de dollars en 1993 à 3,1 milliards en 1997 (près de 8,5 milliards en 2000). Il en va de même avec l'internet et les microprocesseurs en arséniure de gallium, au cœur de la téléphonie mobile: leur origine remonte à la recherche militaire. Aujourd'hui, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) continuent à tenir une place importante dans la recherche fondamentale, le plus souvent militaire. Il s'avère que la recherche & développement (RD), militaire et civile, se complète. La phase «amont», proche de la recherche fondamentale, offre des perspectives de profits trop incertaines ou éloignées dans le temps pour séduire les entreprises civiles qui les négligent. (Renaud Bellais, *Défense nationale*, octobre 2000).

Situation «Drogues» dans les forces armées américaines

Le commandement américain serait en train de gagner la guerre contre les drogues engagée, depuis que l'usage de stupé-

fians au Vietnam avait obéré les capacités opérationnelles du corps expéditionnaire. Selon des statistiques rendues publiques par le Secrétariat à la Défense, l'usage de drogue par les militaires américains aurait chuté de 90% au cours des vingt dernières années. En 1998, seul le 2,6% des membres des forces armées aurait fait usage de substances illicites dans les trente jours précédant leur participation anonyme à un sondage. Le même sondage, en 1980, avait révélé une proportion de 27%... (TTU Europe, 26 octobre 2000).

Handicap International: programmes de déminage humanitaire

Bosnie-Herzégovine (début du programme en 1992). - Le problème des mines antipersonnel en Bosnie reste, malheureusement, d'actualité. Le programme de déminage est mené par les démineurs locaux de l'associa-



tion Akcija Protiv Mina. Celle-ci a été créée en 1997 par Handicap International qui la soutient depuis lors techniquement. Les zones prioritaires pour la population sont déminées à l'aide de chiens spécialement dressés pour ces tâches, ce qui permet d'augmenter l'efficacité. Depuis 1997, une église et une école, 33 mai-

sons et 276 routes d'accès aux maisons ont été déminées, ainsi qu'une ligne électrique sur 1,3 km. Akcija Protiv Mina est également responsable de la préven-



tion des accidents par mines. En 2000, 13000 enseignants ont été formés pour transmettre les informations à leurs élèves. Vu les traumatismes vécus par les victimes de mines, Handicap International apporte un soutien psychologique à 160 enfants et à leurs familles.



Kosovo (début du programme en 1993).- Les mines sont une menace quotidienne au Kosovo, depuis que les forces yougoslaves et les soldats de l'Armée de libération du Kosovo ont miné les frontières et les villages pour empêcher ou forcer le déplacement des populations civiles en 1999. Dès le retour des réfugiés, Handicap International a formé une cinquantaine de démineurs kosovars dans la région de Djakova, une des régions les plus minées et les plus bombardées de la province. Il existe aujourd'hui six équipes, dont une avec deux chiens auxiliaires de

déminage. Elles ont déjà déminé toutes les écoles et autres bâtiments publics utiles à la population de la région. Par ailleurs, l'atelier d'appareillage de l'hôpital de Pristina a été remis en fonction. (*Handicap International*, juillet-septembre 2000)

Munition d'artillerie « Bonus »

La munition de 155 mm *Bonus* est destinée à neutraliser des formations blindées. L'obus dépote au-dessus de la zone-cible projetant deux sous-munitions à détection de cible qui attaquent par le toit les véhicules ennemis. Ce système est particulièrement efficace, puisque la sous-munition commence sa phase de recherche à 175 mètres d'altitude sur une surface de 32 000 m². L'immédiateté du déclenchement, la précision du tir et la vitesse du projectile ne laissent aucune chance à l'ennemi: même en mouvement, la cible est atteinte et détruite. Première munition antichar « intelligente », à effet dirigé de type « Tire et oublie », elle est autonome pour la recherche et la destruction d'un blindé. Elle se compose de 2 sous-munitions contenues dans l'obus et expulsées en vol, qui descendent verticalement. Le senseur-déclencheur de l'obus est « mono mode infra-rouge multibande ». *Bonus* se distingue, à la fois par ses performances et son coût. Sa portée atteint 34 kilomètres lorsqu'il est tiré par un canon de 52 calibres, mais l'obus *Bonus* est utilisable par toutes les artilleries de 155 mm.

Lancé le 5 octobre 1993 par la France et la Suède, le programme 155 *Bonus* associe les

sociétés Giat Industries et Bofors, avec Intertechnique comme principal sous-traitant pour le détecteur. Le 29 juin 2000, la D.G.A., G.I.A.T. Industries, F.M.V. et Bofors Weapon ont signé un contrat pour la production de 9000 obus (6000 pour la France), avec une option supplémentaire de 1000 exemplaires. Ce programme s'élève à 650 millions de francs suisses. (*GIAT Industries Information*, Armée et Défense, juillet-août 2000)

Des munitions « politiquement correctes » !

Le *Polyphem* est guidé à distance par retransmission de l'image en provenance d'une caméra montée dans le nez du missile, ce qui permet de dérouter l'engin jusqu'au dernier moment. Chez Aérospatiale-Matra, on a pris en compte la dimension « politiquement correcte » que doit respecter en Occident la destruction d'une cible; quelle que

soient les circonstances, il ne faut pas toucher des innocents! Pendant la guerre au Kosovo, ce système de guidage aurait, par exemple, évité de détruire un pont ferroviaire sur lequel passait un train bondé de passagers...

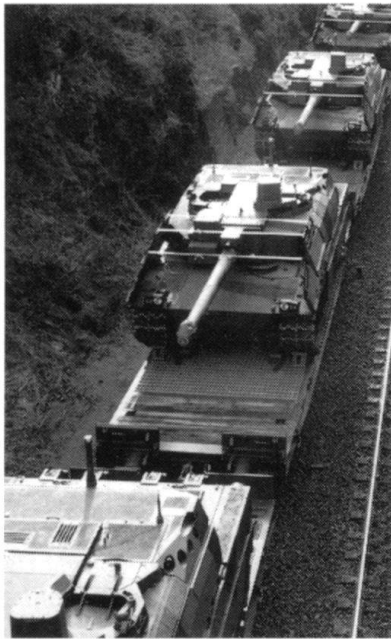
La firme aurait décidé de commercialiser trois types de *Polyphem* miniaturisés, faisant ainsi descendre le « politiquement correct » au niveau de la section, de la compagnie et du bataillon. (Jean-Jacques Cécile: *Du Golfe au Kosovo. Renseignement, action spéciale et nouvel ordre mondial*. Paris, Lavauzelle, 2000)

Char « Leclerc »

500 chars *Leclerc* ont été livrés aux armées de la France et des Emirats arabes unis sur les 761 au total qu'elles ont commandés et la production en série se poursuit. Par ailleurs, la France prévoit d'acquérir 96 *Leclerc*



Véhicule blindé de l'avant du 40^e régiment d'artillerie de Suippes.



Chars Leclerc sur wagons.

supplémentaires pour atteindre le nombre de 406 dans l'armée française. Ce char se caractérise par sa grande modernité, son agilité (0 à 32 km/h en moins de 6 secondes) et son caractère évolutif. Son canon long (52 calibres) de 120 mm OTAN, approvisionné en munitions par un système de chargement automatique lui permet de triompher, même lorsqu'il combat en infériorité numérique. Son coût global de possession se révèle particulièrement attractif, grâce notamment à la réduction à trois hommes de son équipage et à une moindre quantité de chars nécessaire pour accomplir une mission. Les récentes opérations extérieures ont montré que le Leclerc était facile à mettre en oeuvre et à soutenir.

Les dépanneurs DNG pour les Emirats arabes unis (46 commandés) et DCL pour la France (15 commandés + 15 en option) utilisent les composants de mobilité du char Leclerc. Ils peuvent ainsi accompagner les unités

blindées dans tous les terrains et dépanner les chars lourds de classe 70. Le dépanneur dispose de moyens de levage, de halage et de remorquage. Véhicules modulaires, les dépanneurs peuvent recevoir un équipement adapté à la mission opérationnelle comme, par exemple, le déminage d'assaut, réalisé au moyen du kit de déminage K2D. (GIAT Industries Information)

«VAB» et «BBCI»

Plus de 5000 Véhicules de l'avant blindés sont en service dans 15 pays de tous les continents. Dans le cadre du programme «Véhicules blindés de combat d'infanterie», Giat Industries et Renault V.I. se sont associés pour proposer la fourniture de 700 VBCI destinés à renouveler le parc de l'Armée de terre française à partir de 2005, soit 550 Véhicules de combat d'infanterie et 150 Véhicules PC. (GIAT Industries Information)

SUISSE

SWISSCOY: accord avec l'Autriche

Le Conseil fédéral a autorisé le chef du Département de la défense à signer un accord avec le ministre autrichien de la défense portant sur la formation commune des contingents engagés au Kosovo. Une première semaine de formation commune a eu lieu en Autriche entre le 18 et le 24 septembre, sur la place de Bruck-Neudorf. Jusqu'alors, on avait renoncé à cette formation commune pour des raisons de temps disponible.

En septembre, la troisième relève de la SWISSCOY était en formation, la quatrième était en train d'être recrutée.

Collaboration militaire franco-suisse dans le domaine des chemins de fer

Du 27 octobre au 3 novembre, des sapeurs des chemins de fer français du 5^e régiment du

Un voyage aux Etats-Unis organisé par la SSO

Dates: du samedi 22 septembre au samedi 6 octobre 2001

Les grandes lignes du programme: Washington D.C., Pentagone, Fort Lee à Petersburg (logistique), champ de bataille de Petersburg, Norfolk Naval Base (organisation et logistique US Navy), visite d'un porte-avions ou d'un autre navire, Fort Eustis à Newport (formation d'officiers de transport), Camp Lejeune du US Marine Corps (formation), Kennedy Space Center, si possible Cape Canaveral, Dower AFB (Air Force Base), Manhattan, ONU à New York.

Le prix est d'environ CHF 4000.-; il comprend les billets d'avion, les taxes d'aéroport, les transferts, 13 nuitées en chambre double, les visites culturelles et les excursions, les frais de visa. Le programme détaillé et les inscriptions auprès du cap Peter Bucher (tél 061/711 67 27, E-mail: mbucher,alohabluewin.ch).

génie et les hommes du bataillon du génie des chemins de fer 11 ont collaboré pour la première fois, dans le cadre de l'exercice «VERSAILLES». Après une période d'instruction commune, des travaux de transformation et d'extension ont été effectués sur un tronçon du réseau suisse. Si «VERSAILLES» servait à tester la collaboration opérative avec une formation étrangère, les Suisses pouvaient également profiter des expériences d'une formation qui a construit des voies ferrées dans le monde entier.

Femme officier et cadre dans l'économie

Le taux moyen des candidates à l'avancement atteint 50-60% chez les recrues, 40-50% chez les sous-officiers, situation réjouissante selon Mme le brigadier Portmann, puisque les femmes sont soumises aux mêmes procédures de qualification que les hommes. A la journée des médias du Service Femmes dans l'armée, dirigée par Mme le brigadier Doris Portmann, les représentant de l'armée et de l'économie privée présents ont constaté que l'expérience de la conduite militaire ne saurait être un inconvénient dans l'exercice d'une profession civile.

Pour les femmes, les problèmes de conciliation entre l'avancement militaire et la carrière civile sont identiques à ceux qui se posent pour les hommes. La question est donc de savoir si les employeurs sont disposés à prendre en charge une partie de la formation des femmes qui deviennent sous-officiers ou officiers. Selon Daniela Boschetti, à l'époque aspirant à l'Ecole d'officiers des troupes de la logistique, «l'économie privée

n'est, bien souvent, plus disposée à tolérer de longues absences pour raison de service militaire. Toutefois, celui ou celle qui, visant une carrière civile, a déjà achevé une formation d'officier sera plutôt avantagé.» Kastharina Langenberg, également aspirant, soutient que, dans l'économie privée, les officiers ont des bases qui leur permettent d'endosser les responsabilités qui leur sont confiées.

Canon de 120 mm suisse pour le «T-84» ukrainien

Depuis quelque temps, les constructeurs du T-84 ukrainien (Omsk ZTM, Kharkov Morosov et Malyzhev) étaient à la recherche d'un tube à âme lisse de 120 mm OTAN, afin de remplacer la pièce de 125 mm (standard Pacte de Varsovie). Ce sera l'Entreprise suisse d'armement SA à Thoune qui la fournira. Le Conseil fédéral vient de l'y autoriser, à condition expresse de non-réexportation sans autorisation préalable. (TTU Europe, 1^{er} novembre 2000).

«Olympiade» : des cuisiniers à Erfurt

Pour leur première participation à l'«Olympiade» des cuisiniers, l'équipe de cuisiniers de l'armée suisse a remporté deux médailles: celle d'argent dans la discipline «Présentation», celle de bronze dans la catégorie «Cuisine chaude». 16 équipes de 14 nationalités participaient à cette «Olympiade». Dans la catégorie civile, la Suisse a également fait forte impression en remportant la médaille d'or.

La formation des pilotes revue à la hausse!

Les Forces aériennes revoient à la hausse la formation de leurs

pilotes. En effet, l'Ecole de pilote des Forces aériennes suisses (EPFAS) devra satisfaire, dès 2004, avec une solution transitoire dès 2002, à des exigences accrues, qui devront être conformes au *Joint Aviation Requirement (JAR)* et correspondre à un standard reconnu au niveau international, également dans le domaine civil.

L'EPFAS ne parvient plus à satisfaire les besoins actuels. Les pilotes, qui ont pourtant obtenu leur brevet, ne sont pas en mesure de passer directement sur *F/A-18* ou sur *Super-Puma*. Alors que les aviations civiles et militaires doivent coexister dans un espace restreint, il y a chez les militaires des lacunes dans la formation aux procédures de navigation aériennes civiles. L'école de pilote, qui devrait rester aux mêmes endroits qu'aujourd'hui, durera trois ans et demi.

Les mesures de réorganisation, de 2002 à 2004, permettront d'économiser environ 40 millions de francs, principalement en raison de la réduction passagère des heures de vol. En revanche, la formation des pilotes de transport aérien conforme au *JAR* entraînera des frais supplémentaires pour quelque 5 millions de francs. D'ici 2004, la professionnalisation de l'Ecole de pilote entraînera une augmentation d'une cinquantaine du nombre des pilotes de carrière. Le statut de pilote de milice pourra être maintenu, ceci après une période minimale d'activité de 8 ans en qualité de pilote de carrière au sein des Forces aériennes. Des pilotes pourront être engagés à temps partiel.